



# Métiers Productions

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle "Productions" vise deux objectifs :

- ♦ faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux qui sont liés à la mobilisation de la ressource animale et végétale,
- ♦ faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V dans l'une des spécialités en fonction du baccalauréat professionnel de niveau IV proposé par l'établissement de formation.

L'enseignement professionnel comprend une formation en établissement et une période de formation en milieu professionnel.

## Spécialités de baccalauréat professionnel de la famille des Métiers Productions :

- [Agroéquipement \(+\)](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise agricole \(+\)](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise hippique \(+\)](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole \(+\)](#)
- [Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin \(+\)](#)
- [Conduite de productions horticoles \(arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes\) \(+\)](#)
- [Productions aquacoles \(+\)](#)

## Grille horaire de la classe de seconde professionnelle « productions »

Modules d'enseignement général

EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	150h
EG2 : Langue et culture étrangères	60h
EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	75h
EG4 : Culture scientifique et technologique	120h

Modules d'enseignement professionnel

EP1 : Contexte de l'acte de production	45h
EP2 : Les êtres vivant et leur environnement	90h
Un module de spécialité au choix parmi 7 spécialités professionnelles :	
EP3 : Mise en œuvre des opérations techniques	180h
Horticulture, Vigne et vin, Agroéquipement, Élevage canin et félin, Aquaculture, Activités hippiques, Conduite d'élevages et de cultures	
<b>Activités pluridisciplinaires</b>	
Elles sont mises en œuvre dans le module EP3. Les disciplines concernées sont les suivantes	
EP3 Horticulture - Sciences et techniques horticoles, Biologie-écologie, STE//agroéquipement	30h
EP3 Vigne et vin - Viticulture-œnologie, Biologie-écologie, STE/agroéquipement	30h
EP3 Agroéquipement - STE/agroéquipement, Agronomie, Physique-chimie	30h
EP3 Élevage canin et félin - Zootechnie, STE/agroéquipement	30h
EP3 Aquaculture - STE/agroéquipement, Aquaculture	30h
EP3 Activités hippiques - Zootechnie, Hippologie-Agronomie, STE/agroéquipement	30h
EP3 Conduite d'élevages et de cultures - Zootechnie, Agronomie, STE/agroéquipement	30h

## Compétences communes à la famille de métiers

Ces compétences émergent du rapprochement entre les référentiels des diplômes. Les compétences communes constituant plus une *convergence pédagogique* que proposant un programme de la classe de seconde. La classe de seconde constituant une amorce de professionnalisation, les activités professionnelles qui y seront proposées par les équipes à partir de situations de travail simples, pourront être reprises en classe de première et terminale avec des niveaux de technicité et de complexité plus importants. La structuration autour des compétences communes pouvant d'ailleurs tout aussi bien inspirer les progressions en classe de 1<sup>ère</sup> et Tle.

L'équipe pédagogique construit une progression en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et/ou collectifs (de 4 à 6 semaines), travaux pratiques renforcés, visites de salons et foires professionnels, interventions de professionnels, voyages d'études, etc.

Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles et privilégier le recours aux ressources locales en particulier celles de l'exploitation de l'établissement. Les modules EP1 et EP2 visent des objectifs de découverte de l'acte professionnel et l'initiation à agro-écologie.

Le module eP1 : contexte de l'acte de production

Ce module commun à la famille des métiers "Production" est à visée professionnelle : les contenus disciplinaires doivent être considérés comme des outils pour aborder les pratiques professionnelles et enseignés comme tels. L'objectif général du module vise à initier les apprenants de seconde professionnelle à la façon dont les entreprises du secteur sont organisées pour produire des biens et des services. Il s'agit à partir de situations professionnelles concrètes d'acquiescer : une représentation cohérente de l'organisation de la production au niveau de l'entreprise.

Le module eP2 : Les êtres vivants dans leur environnement

Ce module, commun à la famille des métiers "productions" vise essentiellement l'étude des interactions entre les êtres vivants, sur lesquelles repose l'approche agro-écologique. Les services agroécosystémiques constituent une entrée privilégiée pour développer ce module. L'atteinte des objectifs repose sur une étroite concertation entre les enseignements de biologie-écologie et les enseignements de sciences et techniques agronomiques (zootecnie et agronomie).

Dans ce module, le temps relatif consacré à l'étude des animaux et des végétaux est ajusté en fonction de la production support. La mise en œuvre des objectifs s'appuie sur des exemples significatifs et privilégie la démarche d'investigation par une approche concrète, aussi bien en laboratoire que sur le terrain, et la mise en œuvre de techniques appropriées comme par exemple des observations in situ, prises d'échantillons, mesures, déterminations, dissections, montages et observations microscopiques, expérimentations ...

Pour info le module EP3 aborde la professionnalisation spécifique ; il permet d'éclairer l'orientation des apprenants vers une spécialité du baccalauréat professionnel.

## La pratique professionnelle : Les travaux pratiques renforcés

Ils sont mis en œuvre avec le module EP3 : il s'agit de séquences de travaux pratiques choisies et mises en œuvre par l'établissement, pouvant être fractionnées, réalisées sur tout ou partie de l'année ou groupées sur une semaine complète. L'activité professionnelle encadrée permet une mise en situation dans un contexte plus professionnalisé et prépare au stage individuel.

Les travaux pratiques encadrés se déclinent de manière spécifique selon les spécialités. La période de formation en milieu professionnel. La formation professionnelle comprend des périodes de stages en milieu professionnel d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 sont prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées sous la forme de stage individuel.

Les objectifs visés sont :

- 1- la découverte des réalités professionnelles,
- 2- le développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
- 3- le développement pratique de savoir-être spécifiques répondant aux exigences du monde professionnel (respect des consignes, travail en équipe, etc...),
- 4- l'acquisition de l'autonomie,
- 5- le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes.

Les stages se déroulent dans une entreprise de production ou des organisations professionnelles en mesure de proposer des activités concrètes aux apprenants. Une partie des stages peut être réalisée de manière individuelle ou collective sur l'exploitation de l'établissement de formation (chantiers, suivi d'élevage, de cultures, etc...).

## Classe de seconde professionnelle : Productions

### Académie de Montpellier

11 Carcassonne  
LEGTA Charlemagne

- 11 **Castelnaudary**  
LEGTA Pierre-Paul Riquet
- 30 **Meynes**  
Lycée professionnel agricole privé de Meynes
- 30 **Rodilhan**  
LEGPTA Marie Durand
- 30 **Uzès**  
MFR horticole Le Grand Mas
- 30 **Vestric et Candiac**  
Lycée agricole privé Emmanuel d'Alzon
- 30 **Vézenobres**  
MFR la Gardonnenque
- 34 **Castelnau le Lez**  
Lycée professionnel agricole Honoré de Balzac
- 34 **Gignac**  
Lycée privé des techniques agricoles horticoles et paysagères
- 34 **Pézenas**  
Lycée professionnel agricole Marie de la Condamine
- 48 **La Canourgue**  
LEGTA de Lozère – Site Louis Pasteur
- 48 **Marvejols**  
Lycée agricole privé Terre Nouvelle
- 48 **Saint Chély d'Apcher**  
LEGTA de Lozère – Site Rabelais
- 66 **Rivesaltes**  
Lycée professionnel agricole Charles Simon

#### Académie de Toulouse

- 09 **Pamiers**  
Lycée général et technologique agricole
- 12 **Monteils**  
Lycée agricole privé François Marty
- 12 **Naucelle**  
Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation Cap del Paradis
- 12 **Onet-le-Château**  
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles – CFPPA La Roque- EPLA Rodez
- 12 **Rignac**  
Lycée agricole et horticole privé
- 12 **Saint-Affrique**  
Lycée général, technologique et professionnel agricole La Cazotte  
Lycée professionnel agricole privé Vaxergues Charles Paliès
- 31 **Donneville**  
Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation Le Château
- 31 **Labège**  
Lycée agricole privé Saint-François- La Cadène (Fondation d'Auteuil)
- 31 **Saint-Gaudens**  
Lycée professionnel agricole du Comminges
- 32 **Masseube**  
Lycée professionnel du campus privé la Salle Saint-Christophe
- 32 **Mirande**  
Lycée professionnel agricole
- 32 **Riscle**  
Lycée professionnel agricole
- 46 **Figeac**  
Lycée général, technologique et professionnel agricole
- 46 **Terrou**  
Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation
- 65 **Tarbes**  
Lycée professionnel agricole et horticole Adriana
- 65 **Vic-en-Bigorre**  
Lycée général et technologique agricole et forestier Jean Monnet

- 81 Albi**  
Etablissement agroenvironnemental du Tarn - lycée agricole site d'Albi Fonlabour
- 81 Brens**  
Maison familiale et rurale Midi-Pyrénées- Ineopôle Formation
- 81 Lavour**  
Etablissement agroenvironnemental du Tarn - LPA Site de Lavour Flamarens
- 81 Verdalle**  
Lycée agricole privé de Touscayrats
- 82 Escatalens**  
Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation Sud Agromat
- 82 Moissac**  
Lycée professionnel agricole de Moissac